



CONSEILS MUNICIPAUX DES 22 NOVEMBRE ET 13 DÉCEMBRE 2021

ACTUALITÉS

11 novembre Pour ne jamais oublier



13 novembre Travaux d'entretien du petit Ried



Une vingtaine de bénévoles ont réalisé les travaux d'entretien annuel du petit Ried.

27 novembre Plantation d'une haie le long de la route départementale



Plantation d'arbustes entre la piste cyclable et la RD par des conseillers municipaux et des bénévoles.

11-12 décembre Guinguette de la Saint-Nicolas.



Week-end festif dans la cour du Presbytère, pour les petits comme pour les grands.

16 décembre Spectacle de Noël des écoles avec «les Frangins»



Les enfants ont chanté, dansé et rêvé à la magie de Noël. Un chouette spectacle !

RAPPORT DES COMMISSIONS

Environnement

La commission a rencontré les services de la Collectivité européenne d'Alsace pour mettre en oeuvre un droit de préemption visant à protéger les espaces naturels sensibles. Ce droit de regard de la Collectivité et de la Commune n'est pas un outil de réglementation de l'usage des sols mais un moyen de préserver la nature et l'environnement.

Périscolaire

Le Conseil municipal a décidé de confier, à partir du 1er janvier 2022, l'organisation et le fonctionnement du périscolaire et du centre de loisirs à l'association des Foyers clubs d'Alsace. Une première réunion a eu lieu et a permis aux parents de recevoir les informations nécessaires et les réponses aux questions qu'ils se posaient.

Urbanisme

La commission travaille sur un projet de modification du PLU afin de réajuster quelques points, notamment les obligations de stationnement, la modification des règles d'artificialisation, la mise à jour du fond de plan et une règle sur les plantations lors de la création ou de l'aménagement des parkings.

Culture-animations-jeunesse

Le samedi 29 janvier 2022 à 16h, dans le cadre du festival Momix, une représentation du spectacle « Abécédaire » aura lieu à la Salle des fêtes.

Depuis plus de 30 ans, Momix est une référence dans le domaine du spectacle pour les enfants et les adolescents.

PLUS D'INFOS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal a décidé de reconduire pour chaque association, une subvention du même montant qu'en 2020.

- ACL : 1700€
- AS Schlierbach : 1360€
- Orchestre d'Harmonie : 460€
- Amicale des sapeurs-pompiers : 40€
- Soleil d'Automne : 240€
- Les Amis de Lauzun : 100€
- Art Humanitaire : 3040€ dont 1360€ pour Boule de Poils
- Knackes Wackis : 170€
- Syndicat des apiculteurs : 40€
- Chorale Sainte-Cécile : 40€
- La Source : 40€
- Pétanque club : 40€
- Crécelles et murmures : 40€
- La Note bleue : 40€
- Passion vitesse : 40€
- Passé simple : 80€
- Presbytère 3.0 : 40€

ETAT CIVIL

Naissance

Paul Sirlin le 2 novembre 2021

Décès

Etienne Sellet le 10 octobre 2021

Jean-Paul Muller le 6 décembre 2021

Charles Goetschy le 8 décembre 2021

IMPORTANT: VOS FACTURES D'EAU

Nous vous informons que les factures d'eau émises par SAINT-LOUIS AGGLOMERATION en date du 24/09/2021 n'ont pas pu être envoyées suite à un dysfonctionnement.

Un nouvel envoi aura lieu prochainement. Merci de ne pas tenir compte de la date d'échéance du 24/11/2021, le délai de paiement est reporté au 15/02/2022.

Pour toutes questions vous pouvez joindre SAINT-LOUIS AGGLOMERATION au 03.89.28.34.30 ou par mail à l'adresse : eau.sierentz@agglo-saint-louis.fr

CONTRAT SPA

La Commune a l'obligation d'adhérer à un service de fourrière animale. Le Conseil municipal a décidé de signer un contrat avec la SPA pour assurer ce service.

Note: cette information ne remplace pas le PV du Conseil municipal.

Prochain Conseil municipal : lundi 31 janvier à 19h30

Chères Schlierbachoises, chers Schlierbachois

2021 s'achève comme elle a commencé. L'épidémie de Covid 19 est toujours là et continue de perturber nos vies. Jusqu'à quand ? Difficile de répondre. En tous les cas, l'heure ne doit pas être au découragement. La vaccination a prouvé qu'elle pouvait nous éviter le pire et les gestes barrières, même s'ils nous semblent de plus en plus contraignants, nous permettent, malgré tout, d'avoir une vie sociale. Il nous faut redoubler de patience et garder le sens des responsabilités. Nous réussirons tôt ou tard à passer l'épreuve.

En attendant, je vous souhaite de passer avec vos proches un Noël lumineux et chaleureux et, à l'aube d'une année nouvelle, de vous tourner vers l'avenir avec confiance. L'espoir n'est pas un vain mot.

Bernard JUCHS, le maire